

LES NOUVELLES

DE MOISSY-CRAMAYEL

N° 338 - novembre 2024



DOSSIER

Une pensée pour la Toussaint

ACTU

La police municipale
poursuit son développement

PAGE 4

PRÈS DE CHEZ VOUS

Tombola : nos
commerces en fête

PAGE 5

JEUNESSE

La formation
au BAFA

PAGE 6

UN PETIT GESTE POUR LA NATURE

Samedi 21 septembre, en parallèle des Journées européennes du Patrimoine, les habitants se sont retroussés les manches pour nettoyer les abords du parc des Maillettes, et du centre aquatique Nymphéa. Une fois encore, l'Opération nature propre qui s'inscrit dans la démarche du World Cleanup Day (journée mondiale du nettoyage de notre planète) a permis de redonner un coup de propre à la nature. Près de 100 kilos de déchets ont été récoltés durant l'après-midi. Parce que chaque geste compte, un grand merci aux participants !



DISTRIBUTION CHAMPÊTRE

Comme chaque année, la ferme urbaine a ouvert ses portes aux habitants pour une distribution champêtre, samedi 28 septembre. En début d'après-midi, nombreux étaient les Moisséens à être au rendez-vous pour la traditionnelle cueillette. Si lors de cette édition, les visiteurs n'ont pas eu l'occasion de jouer les apprentis maraîchers - les intempéries et les rongeurs ayant provoqué une récolte prématurée - ils ont tout de même pu repartir avec assez de courges pour les cuisiner de l'entrée au dessert.

LES EXPERTS EN VISITE À MOISSY

Après Los Angeles, Miami ou encore Manhattan, les Experts ont posé leurs valises à Moissy. Samedi 5 octobre, chaque corps de la sécurité et des secours étaient présents pour animer une journée mêlant découverte et adrénaline. Une première saison à l'initiative de la commune en lien avec l'agglomération Grand Paris Sud qui a réuni bon nombre de visiteurs, plongés dès l'entrée dans les coulisses de ces métiers aussi fascinants que mystérieux. Des animations et des ateliers découvertes étaient également au programme de cette journée qui promet de rester dans les annales. Vers quelle destination les Experts s'envoleront-ils pour la saison 2 ? À vos pronostics, les paris sont ouverts !





« Depuis plusieurs années, la municipalité a saisi à bras-le-corps le sujet de la sécurité. »

LA SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

Au début du mois d'octobre, en collaboration avec l'agglomération Grand Paris Sud, nous avons organisé "Les Experts", une journée consacrée à la sécurité et aux secours. Réunir en un même lieu tous ces acteurs, valoriser leur engagement quotidien pour la nation, sensibiliser le grand public en favorisant l'interaction entre les citoyens et les professionnels et même faire naître des vocations... tels étaient nos objectifs, et à en croire les échanges que j'ai pu avoir sur place avec les habitants et les partenaires, le défi a été pleinement relevé. 1 500 visiteurs en une journée ! Notre dévouement en matière de sécurité ne s'arrête pas là. Depuis longtemps, la municipalité a saisi à bras-le-corps ce sujet. Pour que la population puisse évoluer dans un cadre de vie agréable pour tous, nous avons misé sur un système de vidéoprotection que nous allons étendre à partir de l'an prochain. Sans oublier la mise en place du dispositif "Voisins vigilants" et de l'Opération tranquillité vacances. Pour la sérénité publique, nous avons également décidé d'étoffer le champ d'action de la Police municipale qui assure ses missions de proximité de manière exemplaire, avec la mise en place d'une brigade VTT et d'une brigade verte, destinée à sanctionner les mauvais comportements faits à l'encontre de notre cadre de vie.

Honorer nos défunts, un devoir de mémoire

Un cadre de vie agréable pour tous, y compris pour nos défunts. À l'approche de la Toussaint, nous rendons hommage à nos proches disparus et aux soldats morts pour la France, en nous recueillant dans des lieux qui témoignent de notre histoire collective. Nos deux cimetières accueillent plus de 1 500 concessions et sont entretenus avec soin par nos services. Des aménagements paysagers sont réalisés régulièrement pour garantir à ces espaces de mémoire la dignité qu'ils méritent. Cette année encore, nous poursuivons nos efforts avec la mise en place d'un 18^e columbarium et un investissement de 50 000 € pour l'embellissement du nouveau cimetière. À travers ces actions, nous souhaitons offrir aux familles un lieu de recueillement apaisant, tout en préservant la mémoire des générations passées. Je vous donne rendez-vous le 11 novembre à l'ancien cimetière à 11h30 pour la cérémonie commémorative puis sur la place du Souvenir à 12h.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique

*Vous souhaitez contacter la maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :*

line.magne@moissycramayel.fr

Ouverture de la chasse

La chasse est encadrée par l'Office national des Forêts (ONF). Pour la sécurité des promeneurs, chaque zone est signalée à sa périphérie par des panneaux d'avertissement. Le calendrier de chasse en forêt de Rougeau s'établit ainsi : 15, 19 et 18 novembre, 9, 13 et 17 décembre 2024 puis 10, 13, 14 et 20 janvier, 3, 11 et 14 février, 3, 14 et 25 mars 2025. En forêt de Sénart, la chasse se déroule les jeudis, hors vacances scolaires et jours fériés. A noter qu'au nord de Moissy, la chasse est ouverte sur des terrains privés.

Stef' Beauté fête ses 5 ans

L'institut fondé par Stéphanie Deiss célèbre son 5^e anniversaire depuis son déménagement. Pour l'occasion, elle organise **une journée portes ouvertes le samedi 16 novembre** avec au programme verre de bienvenue et distribution de bons d'achats. Moisséenne depuis 1976, elle a créé son entreprise en 1993 à 23 ans, chez le coiffeur Patrice De Craeye, avant d'ouvrir son propre espace, 3 ans plus tard. Après la vente des murs de sa boutique en 2019, elle a aménagé une cabine d'esthétique dans son appartement où elle accueille ses clientes dans un cadre convivial. Avec des soins naturels, elle propose une large gamme de prestations : épilations, soins du visage, beauté des mains et des pieds, et bien plus encore... La prise de rendez-vous s'effectue par SMS ou par message vocal au 06 81 01 62 74.

LA PM POURSUIT SON DÉVELOPPEMENT

Samedi 5 octobre, la Police municipale a joué le jeu des "Experts" aux côtés des forces de l'ordre, de l'armée et des secours à la caserne des sapeurs-pompiers de la ville. L'occasion de présenter son écusson et ses nouvelles missions.



Elle vient à peine de lancer son insigne, un écusson rond sur fond bleu avec un aigle surplombant la devise "Assister, Servir, Protéger", qu'elle annonce déjà de nouvelles missions. Depuis deux ans, notre police municipale, composée de 7 à 10 policiers et de 4 agents de surveillance de la voie publique (ASVP) s'est beaucoup investie au service des habitants. Et elle compte bien continuer d'occuper le terrain. "Nous avons tenté de nous déployer au maximum à la faveur de patrouilles véhiculées, pédestres et VTT, commente Sophia Belhouchet, cheffe du service. Nous intervenons sur des missions variées qui vont de la lutte contre la délinquance, aux nuisances de voisinage, en passant par le stationnement abusif et les interventions sur demande. Nous visons un quadrillage complet de la ville, sans laisser de zones blanches." C'est d'ailleurs pour répondre à cet objectif qu'une brigade VTT a été créée ce mois-ci. Les cambriolages étant souvent opérés par les jardins, il s'agit de pouvoir intervenir rapidement dans tous les endroits y compris où un véhicule ne peut pas se rendre.

La Police municipale passe au vert

Ce mois de novembre est aussi celui du lancement de la brigade verte. Composée de deux agents de surveillance de la voie publique, elle aura pour mission de lutter contre la pollution, les dépôts sauvages, le dépôt de containers sur la voie publique, et elle fera respecter l'interdiction de pêche dans les bassins. Pour rappel, seul l'étang de Lugny est autorisé à la pêche pour les détenteurs de permis délivrés par L'Esturgeon moisséen.

Sécurisation des bus

Afin d'assurer la tranquillité des usagers des transports en commun et du personnel à bord, une convention va être signée avant la fin de l'année avec Transdev, pour permettre aux policiers municipaux de monter dans les bus en 2025. Il s'agira pour eux de lutter contre l'insécurité, mais aussi contre les incivilités.

Depuis le 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mars, la Police municipale applique les horaires d'hiver. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 9h à 21h. Tél. : 01 64 88 17 00.



TOMBOLA : NOS COMMERCES EN FÊTE

Dans le cadre de "Moissy fête Noël", la ville met en place une grande tombola du 30 novembre au 15 décembre dans les enseignes de la commune. Cette initiative, conçue pour encourager les ventes et fidéliser la clientèle, s'inscrit dans un plan global de soutien aux commerçants.

Noël avant l'heure ! Pour préparer les fêtes et toutes vos emplettes ou envies, rendez-vous chez vos commerçants de proximité. Pour tout achat d'un montant minimum de 10€, ces derniers vous remettront un coupon de participation à la tombola organisée par la ville, qui prend à sa charge les lots pour une valeur totale de 1500€.

À la clé, des gros lots (vélo, robot cuiseur, ordinateur portable) et bien d'autres surprises pour récompenser les participants. Un pari gagnant-gagnant qui ne pourra être relevé sans la participation active des habitants, qui devront également en être les acteurs.

Comment participer ?

La tombola est ouverte à toute personne ayant effectué un achat de 10€ minimum dans les commerces participants (liste à retrouver sur le site internet de la ville). Pour chaque achat réalisé, un bon de participation à remplir sera remis au client.

Où déposer le bulletin de participation ?

Une fois complété, le bulletin de participation devra être déposé dans l'urne prévue à cet effet dans le hall de la mairie aux horaires d'ouverture jusqu'au samedi 14 décembre à 12h ou durant l'événement Moissy fête Noël sur la place Simone Veil.

Tirage au sort, ce qu'il faut savoir

Le tirage au sort sera effectué le dimanche 15 décembre, lors de l'événement "Moissy fête Noël", à 16h30. Si les gagnants sont absents, ils seront contactés par la commune à l'issue de la manifestation et devront venir retirer leur lot en mairie avant le vendredi 20 décembre à 17h.

Bonne chance à tous !

LA FORMATION POUR LE BAFA SE POURSUIT

Vous avez validé la première partie de votre BAFA et réalisé le stage pratique ? Il est temps de finaliser votre formation avec le stage d'approfondissement !

Chaque année, le service jeunesse accompagne les jeunes entre 16 et 25 ans souhaitant passer le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en leur proposant une session de formation à un tarif préférentiel. Ce diplôme permet d'encadrer des enfants et des adolescents en séjours de vacances ou en accueils de loisirs. Dernièrement, une vingtaine de jeunes a validé la session de formation générale du BAFA et réalisé un stage pratique durant au moins quatorze jours. Il est donc maintenant temps de finaliser leur formation avec la dernière étape : le stage d'approfondissement.

Session d'approfondissement : ce qu'il faut savoir

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, **le service jeunesse organisera un stage d'approfondissement durant les vacances de Noël**. Ce dernier permettra de développer de nouvelles compétences dans l'animation, mais aussi de compléter et d'analyser les acquis de la formation pour devenir un animateur qualifié. Vous êtes intéressés ? Inscrivez-vous rapidement auprès du service jeunesse : rue Joseph Lakanal. Tél. : 06 88 82 43 96.



Session BAFA 2024.

UN LIVRE POUR LES DROITS DE L'ENFANT

Dans le cadre de la Journée internationale des droits de l'enfant, le livre "Marre du rose" de Nathalie Hense sera distribué à tous les élèves de CP de la commune du 18 au 22 novembre. Comme chaque année, la Ville s'engage pour déconstruire les stéréotypes et sensibiliser à l'égalité dès le plus jeune âge.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS !

Par manque d'inscrits suffisant, l'accueil des nouveaux habitants a dû être annulé. Mais les élus sont tout de même allés à leur rencontre afin de faire connaissance et leur offrir un kit de bienvenue. Rencontre avec plusieurs d'entre eux.

CATHERINE

"Je suis retraitée et je cherchais, en Seine-et-Marne, une commune vivante, qui bouge, et où je pourrais être proche d'une gare qui m'emmène à Paris. Je souhaitais aussi bénéficier de commerces de proximité, d'un bon réseau de transports, d'une médiathèque, d'un cinéma et d'un tissu associatif riche pour pratiquer des activités. Je ne voulais pas d'une ville morte, ni de grands bâtiments. Je connaissais déjà Moissy et la commune correspondait à mes critères. J'y suis très bien. Je me suis inscrite à l'Espace seniors, c'est pratique pour rencontrer du monde quand on arrive. Là, je reviens de la gym. J'ai déjà fait un peu de randonnée, du postural ball..."



PEGGY DOUGAPARSAD

"Je viens de Tahiti. J'ai demandé une mutation en métropole, où je suis née, mais où je n'étais pas retournée depuis le collège, car mon fils rêvait de vivre en France. Et je tenais à ce qu'il sache que des rêves peuvent se réaliser. Moissy était dans mon budget, alors j'ai acheté un appartement à Mycelium. En attendant la livraison, nous sommes en location et nous prenons nos marques. J'adore Moissy ! Ce côté mi urbain, mi rural, les murs en pierre et ce qui émane de la ville... Je fais partie de la chorale, je fais de la poterie, j'ai été au forum des associations, à la cueillette citoyenne... J'ai des étoiles plein les yeux ! C'est une ville à taille humaine où il fait bon vivre. Je n'avais jamais vécu ça. Et l'accueil a été génial. Je peux exercer mon métier de CPE sereinement, mais aussi mes activités d'auteur et de peintre. J'ai un roman qui sera réédité en novembre et un second qui sera publié en décembre. Les deux sous le pseudonyme Scarlett DGSP."



SARA BAVEREY

"Nous avons déménagé ici car ma belle-famille habite la commune et, depuis dix ans, nous y venons tous les week-ends. Je cherchais une petite ville où mes trois enfants de 3, 4 et 12 ans pourraient grandir sereinement. Je viens de Vitry et je voulais du calme et de la verdure. Ça fait des années qu'on cherche un appartement à Moissy et nous avons enfin trouvé notre bonheur cet été. Je suis très heureuse d'être là et mes enfants aussi. D'autant qu'ils retrouvent leurs cousins et cousines. Le week-end dernier, nous sommes allés à la cueillette et nous avons aussi fait la brocante."



SANDRA AGUILO

"L'an passé, juste avant mon anniversaire, mon ex-mari m'a annoncé qu'il voulait me quitter après 25 ans de mariage. J'ai alors cherché un appartement dans une ville où je me sentirais bien pour aller de l'avant. D'autant que j'ai signé une rupture conventionnelle cet été avec mon employeur. J'ai trouvé ce que je souhaitais à Moissy qui, en plus, était dans mon budget. J'ai eu un gros coup de cœur pour mon appartement et pour la ville. Depuis mon salon, je vois les champs, le maïs qui pousse... et je me sens bien. J'adore la nature. C'est exactement ce qu'il me fallait pendant cette période où je reconstruis ma vie et où il me fallait m'approprier un nouvel environnement."





UNE PENSÉE POUR LA TOUSSAINT

À la Toussaint, dans les cimetières, d'ordinaire silencieux, la vie s'élève, les fleurs émergent, les visiteurs se souviennent... Le temps est au recueillement et au devoir de mémoire. En cette période de l'année, prenons le temps de découvrir tous les aspects de ces dernières demeures.



LE TEMPS DES CIMETIÈRES

À Moissy, les disparus reposent dans deux cimetières abritant plus de 1 500 concessions sur près de 2,5 hectares. Pour la sérénité des vivants et le respect des défunts, voici tout ce qu'il faut savoir sur les cimetières.

Si les pompes funèbres se chargent des défunts, la gestion des cimetières est une compétence municipale. Types de concessions, tarifs et conditions, la mairie orchestre ce dernier acte. Pour reposer dans l'un des cimetières de la commune, il faut y résider ou y décéder. Vous pouvez vous rendre en mairie avec votre pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, etc.) et choisir cette dernière demeure selon vos souhaits :

- La concession individuelle : seul le titulaire ou une personne expressément désignée peut y être inhumé.
- La concession familiale : permet uniquement l'inhumation de plusieurs membres d'une même famille.
- La concession collective : elle est destinée à plusieurs personnes nommément désignées dès la signature, qu'elles soient ou non de la même famille.



Les concessions sont attribuées pour une durée de 15, 30 ou 50 ans. Dans les concessions familiales et collectives, le nombre de places est à définir avec les pompes funèbres. Les prix varient en fonction du temps déterminé au préalable. À Moissy, trois types de concessions sont proposées : la traditionnelle (comptez entre 200€* pour 15 ans et 800€ pour 50 ans), la paysagère (système vert) qui s'apparente

aux cimetières américains (entre 185€ et 730€) et la case de columbarium (entre 210€ et 860€). La municipalité met également à disposition un Jardin du souvenir dans le nouveau cimetière où il est possible de répandre les cendres des défunts gratuitement (hors frais des pompes funèbres). Par ailleurs, la délimitation de la sépulture incombe aux proches du défunt et doit être réalisée dans les six mois après l'achat de la concession.

Renouvellement de concession : comment ça marche ?

Si vous souhaitez renouveler la concession d'un proche à la veille de son terme, la démarche est la même. Rendez-vous en mairie avec votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ainsi, si la durée de la concession arrive à expiration, la mairie vous préviendra par courrier. Veillez donc à maintenir vos coordonnées à jour auprès des mairies où reposent vos proches. Dans le cas où la concession se retrouve abandonnée ou échue, la commune est en droit d'en reprendre possession. Dans ce cas, un fossoyeur placera les os dans un reliquaire qui sera ensuite déposé dans l'ossuaire du cimetière avec une plaque d'identification.

*Tarifs applicables en 2024 avant révision au 1^{er} janvier 2025.



ABDELAZIZ ABDERRAHMANE,

maire-adjoint chargé des Affaires Générales

Qu'est-ce que la ville met en place pour les cimetières ?

Au-delà de leur fonction première, les cimetières sont des espaces de recueillement, de mémoire collective et de transmission. Dans notre ville, ces lieux évoluent pour répondre aux besoins d'une population en constante mutation, qu'il s'agisse d'aménagements paysagers au nouveau cimetière ou de la création de nouveaux espaces comme un 18^e columbarium qui sera mis en place à la fin de l'année. Prochainement, 50 000 € seront investis dans l'aménagement paysager avec la plantation de 22 arbres et de 100 arbustes. Aussi, chaque année, nous distribuons "une pensée pour la Toussaint" aux visiteurs des cimetières le 1^{er} novembre. Une action qui plaît, bien qu'elle ait ses limites, notamment en raison du pot léger, qui en cette période de l'année peut rapidement prendre le vent et se renverser.

Comment la commune assure-t-elle l'entretien des cimetières ?

Régulièrement, nous engageons une procédure de reprise des concessions perpétuelles en mauvais état ou à l'état d'abandon. Les concessions visées par cette procédure présentent pour la grande majorité d'entre elles des assises de monuments se désolidarisant de l'ensemble et susceptibles de provoquer des effondrements. En novembre dernier, nous avons voté en Conseil municipal la reprise de 67 emplacements que nous réhabiliterons sur les crédits de la Ville. Un gardien, agent municipal, veille sur les cimetières et s'occupe de l'entretien. La taille des haies et le désherbage des allées sans produits chimiques sont pris

en charge par la ville. Les cimetières d'aujourd'hui sont pensés pour favoriser la biodiversité sans altérer l'environnement. C'est pourquoi nous privilégions des allées enherbées plutôt que des chemins tracés, comme dans les cimetières d'hier. Nous avons à cœur de prendre soin de ces lieux de recueillement, et il est indispensable que chacun ait le même respect envers les défunts et leurs proches. Pour rappel, l'entretien des sépultures incombe à chaque concessionnaire.

Comment la Ville poursuit-elle le devoir de mémoire ?

Plusieurs soldats morts pour la France pendant les deux guerres mondiales sont inhumés dans l'ancien cimetière. La Ville attache une importance particulière à honorer leur mémoire, notamment chaque 11 novembre. Un cortège se forme, rassemblant le Conseil municipal, le Comité d'entente des anciens combattants, l'orchestre d'Harmonie, les écoles et les habitants. Nous nous réunissons devant la stèle de l'ancien cimetière pour déposer une gerbe en souvenir de ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France. Ensuite, nous marchons ensemble jusqu'au monument aux morts situé devant la mairie, pour y poursuivre la commémoration. Cette tradition solennelle autour de nos commémorations (11 novembre, 8 mai, 14 juillet) permet à notre communauté de se rassembler et de transmettre aux générations futures l'importance du souvenir et du respect envers ceux qui ont défendu notre pays.



ZOOM

IL ÉTAIT UNE FOIS... LE CIMETIÈRE

“ À Moissy, deux cimetières abritent plus de 1 500 concessions. ”

À RETENIR...

Horaires d'ouverture
des cimetières :

Du 12 novembre
au 31 mars : 8h-17h30

Du 1^{er} avril au 11
novembre : 8h-20h

Les cimetières tels qu'ils existent aujourd'hui sont une création contemporaine. Un décret impérial du 23 prairial an XII (12 juin 1804) introduit des règles d'inhumation encore en vigueur, marquant ainsi la naissance des cimetières modernes. Ce texte, suivi de plusieurs autres au fil du temps, interdit les inhumations dans les églises et impose aux communes de déplacer leurs cimetières hors des zones urbaines. Il permet également d'obtenir des concessions à perpétuité dans les cimetières (abrogé à Moissy le 7 février 1978). Au XIX^e siècle, une vague de monuments funéraires déferle sur les cimetières français, avec l'édification de milliers de sépultures de tailles et de formes variées. À Moissy, dans le respect de ce décret et face à la population croissante, le curé sollicite le Conseil municipal dirigé par le maire Adolphe Vaury pour déménager le cimetière alors situé autour de l'église, à l'instar de nombreuses communes du pays. En 1865, plusieurs propositions sont étudiées. Si les actuelles rue Pierre Sémard et Gabriel Péri sont évoquées, c'est sur un terrain, rue des Marais, lieu-dit des Grès, que le choix se porte. Le cimetière ouvre alors ses portes en 1869. Dans la foulée, la décision est prise d'embellir la dernière demeure de nombreux Moisséens avec la pose d'une clôture et la plantation d'arbres. Près d'un siècle plus tard, le manque de place se fait à nouveau sentir. Alors la ville y pallie dès 1950 en échangeant un terrain communal avec une parcelle jouxtant le site. Le mur - en mauvais état - qui délimite le cimetière est démoli en 1968 mais les fondations sont conservées, et toujours visibles de nos jours. Les pierres du mur sont quant à elles données au curé pour niveler la cour du presbytère. Ne pouvant repousser les limites du cimetière indéfiniment, le Conseil municipal décide d'ouvrir un second cimetière en 1992, le long de l'avenue Paul Delouvrier.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. N'hésitez pas à nous interpeller...



PORTAGE DE REPAS : LA DÉMARCHE POUR Y AVOIR DROIT

G. D : "Je souhaiterais que ma mère puisse bénéficier du portage de repas. Comment faire ?"

Réponse de la ville : Pour apporter sa contribution au maintien à domicile et à la lutte contre la solitude, l'espace seniors organise le portage de repas à domicile. Les menus, conçus par une diététicienne, sont préparés avec soin à la cuisine centrale et livrés chaque jour, du lundi au vendredi matin. Pour en bénéficier, il est nécessaire de fournir un certificat médical. Les tarifs sont ajustés en

fonction des ressources. L'espace seniors et la médiathèque proposent également un portage de livres à domicile. Ce service permet d'associer au portage de repas à domicile, un portage régulier de livres, CD ou DVD. Pour la satisfaction des bénéficiaires, la médiathèque, accompagnée des services de la ville, interroge la personne concernée pour connaître ses souhaits et ses attentes afin d'affiner la sélection.

Pour en savoir plus, contactez l'espace seniors au 01 64 88 15 17 ou 15 24.

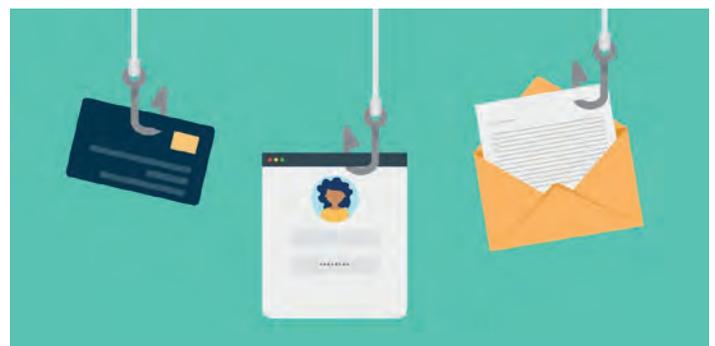
DÉMARCHAGE : NE VOUS FAITES PAS AVOIR

J. F : "J'ai reçu un SMS provenant soi-disant de la mairie à propos d'aides concernant la pose de panneaux photovoltaïques. Ayant un grand doute sur le fait que la ville soit réellement en lien avec ce SMS et dans le cas où d'autres personnes recevraient ce même message, pourriez-vous nous confirmer que vous n'êtes pas à l'origine de cette aide ?"

A. A : "Des démarcheurs se sont rendus chez une amie pour la prévenir qu'ils allaient venir changer les têtes de radiateurs car cela sera obligatoire en 2027. Je pense que c'est une belle arnaque, je lui ai dit que c'est au bailleur de gérer cela, mais je voulais votre avis. Ils lui demandent sa feuille d'imposition et une facture d'électricité."

Réponse de la ville : Ces derniers temps, vous êtes plusieurs à avoir fait part de vos doutes concernant des démarchages frauduleux. Soyez toujours vigilant. Les arnaqueurs utilisent souvent des offres attractives pour vous inciter à partager des informations personnelles ou à cliquer sur des liens malveillants. En aucun cas la mairie ne s'associe à des pratiques commerciales. Ne cliquez jamais sur les liens contenus dans ces messages. Si vous avez un doute, contactez directement la mairie ou les autorités compétentes pour

vérifier la véracité de l'information. Quant au démarchage à domicile, notez qu'en tant que locataire, il convient au bailleur de gérer les éventuels travaux dans les parties communes ou dans les logements. Ne signez rien et ne donnez pas suite à ces démarches. En cas de doute, contactez votre bailleur directement pour obtenir des informations fiables. Ne laissez jamais un démarcheur entrer chez vous sans avoir vérifié son identité et sa légitimité. Restons vigilants face à ces tentatives de fraude et n'hésitons pas à signaler tout comportement suspect.



BOB MARLEY : LA LÉGENDE RENAÎT

Quarante-trois ans après son décès, La Rotonde rend hommage à Bob Marley à travers un concert-ciné, samedi 16 novembre.

Après Elvis Presley, Bob Dylan ou encore Charlie Parker, la salle de spectacle de Moissy met Bob Marley à l'honneur. Les spectateurs seront plongés dans l'ambiance au rythme des classes de musiques actuelles des conservatoires. Puis, le long-métrage "Bob Marley : One love" (2024) signé Reinaldo Marcus Green célébrant la vie et la musique de cette icône sera projeté sur l'écran géant de la Rotonde. Enfin, le groupe Marleynova conclura cette soirée musicale avec un concert aux sonorités reggae.

19h - Tarifs : 10 € / 8 € avec la carte culture Moissy - Restauration possible sur place.



DÉNIS DOUILLETS : UNE PIÈCE POUR NE PLUS FERMER LES YEUX

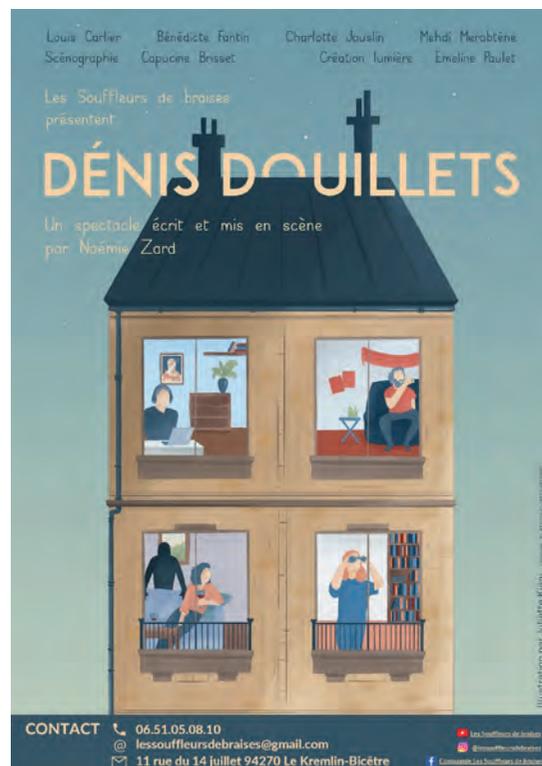
Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la compagnie Les Souffleurs de braises investira la scène de la Rotonde avec une pièce sur les "dénis douillets" autour des violences conjugales, vendredi 22 novembre.

Pour sa première œuvre théâtrale, Noémie Zard a décidé de mettre en scène des gens ordinaires... ou presque, dans une situation ordinaire... ou presque. Cette histoire se déroule dans une petite résidence, où cohabitent la Voyeuse, le Tchatcheur, Monsieur tout le monde et Madame tout va bien. Ces voisins mènent leurs petites vies, avec leurs petits soucis, leurs petits égoïsmes, leur petit confort et une petite conscience. Quand Madame tout va bien est victime de violences conjugales. Absorbés par leurs histoires, les voisins n'ont pas vu venir le drame, mais l'avaient sûrement entendu...

Cette pièce interroge la place du témoin d'une tragédie sans pathos, ni culpabilité. Chacun pourrait se retrouver dans ces personnages de mauvaise foi mais profondément humains et proches de nous. Si notre morale nous pousse naturellement à intervenir, nos principes résisteront-ils face à la réalité ? Dans ces "dénis douillets" le jeu comme la scénographie illustrent ce paradoxe entre l'isolement social et l'isolation sonore défaillante des appartements : cris, idées et passivité circulent créant un lien indéfectible entre les acteurs de ce drame collectif.

Une rencontre en bord de plateau suivra la représentation avec l'association Paroles de Femmes - Le Relais.

La Rotonde - 20h - Tarif unique : 5 € - Tout public dès 14 ans.



RENDEZ-VOUS DES ADHÉRENTS

> Le club des anciens

Jeudi 14 novembre

Papy lunch

Mardi 19 novembre

Sortie à l'Escale à Melun pour le spectacle "de Paris à Vegas"

Lundis 18 et 25, jeudis 21 et 28 novembre

Activités jeux

Dimanche 24 novembre

Loto

Jeudi 28 novembre

Distribution des journaux

Salle "le Club" rue de la Fédération

le lundi de 14h à 17h

et le jeudi de 13h45 à 17h30



> A L'eau la Terre

Notre atelier poterie élargit ses créneaux pour répondre à la demande des nouveaux adhérents ; n'hésitez pas à nous rejoindre au local associatif des Marronniers (610 rue des Marronniers) :

- le mardi de 19h30 à 21h30 (cours adolescents et adultes),
- le mercredi de 15h à 16h30 (cours enfants),
- le mercredi de 15h à 17h (cours adolescents et adultes),
- le mercredi de 17h à 18h30 (cours enfants),
- le mercredi de 17h à 19h (cours adolescents et adultes)
- et le mercredi de 19h30 à 21h30 (cours adolescents et adultes).

 Renseignements :
aleaulatterremoissycramayel@gmail.com

RETOUR SUR...

Club des anciens

Du 15 au 22 septembre, le club a découvert la Dordogne et tout particulièrement le Périgord Noir. Visite du gouffre de Proumeyssac, les cabanes du Breuil "en pierre sèche", la ville de Sarlat, le château des Milandes (demeure de Joséphine Baker au XX^e siècle), la ville de Rocamadour et promenade en gabare (bateau de la région) au fil de la Dordogne.



Les Jeunes sapeurs pompiers de Moissy

Félicitations à l'association des JSP qui s'est particulièrement investie dans le bon déroulé de la manifestation les Experts, le 5 octobre dernier avec des démonstrations grand public.



Les Restos du cœur recherche des bénévoles

Vous êtes disponible de façon régulière et prêt à vous engager au moins 1/2 journée par semaine **le mardi et/ou jeudi matin de 8h30 à 12h et le vendredi de 13h30 à 16h30 pour la distribution alimentaire** au local situé 178 rue des Marronniers. Venez nous rejoindre, plus que jamais, on compte sur vous ! Les candidatures sont à adresser par mail à ad77.moissy@restosducoeur.org en précisant vos coordonnées téléphoniques.



 Renseignements au 01 64 88 78 81

Association LPASGPS



Vous invite à participer à son **vide-dressing solidaire "SOLIVET"** le **samedi 9 novembre de 10h à 16h** à l'espace Arc-en-Ciel du Noyer-Perrot (rue de la Mare l'Evêque). Entrée symbolique à 2 €. Au programme : brunch solidaire et cours de danse de 14h30 à 15h30.

Collecte des vêtements le mardi 5 et le mercredi 6 novembre de 20h à 21h à la salle de danse B de Lugny (rue des Marronniers).



Informations : 06 03 91 13 36 / 06 10 22 62 66 / 06 10 28 38 08
asso.lpasgps@gmail.com ou Facebook : Lpasgps Asso

Comité des fêtes de Moissy-Cramayel



Organise le 32^e **Salon des métiers d'arts et de la gastronomie le samedi 9 novembre de 10h à 20h et le dimanche 10 novembre de 10h à 18h** au gymnase du Noyer-Perrot.

Cette édition réunira une cinquantaine d'artisans d'art et de la gastronomie des terroirs franciliens autour d'un objectif commun : faire prendre conscience de la richesse de leurs talents et l'importance de les préserver.

Une restauration sur place sera proposée le samedi midi pour 15 €, le samedi soir (dîner-concert) pour 20 € et le dimanche midi pour 20 €.



Réservation obligatoire auprès de Josette Françoise au 06 19 05 66 42

Association Franco-Portugaise de Moissy-Cramayel - AFP-MC

Organise **un loto le dimanche 17 novembre à 14h** dans la salle du Hangar de Lugny (parc des Maillettes). De nombreux lots à gagner : cave à vin, barbecue électrique, pompe à bière, cuit vapeur, montre connectée, etc. **Prix du carton : 3 € / 4 cartons : 10 € / 6 cartons : 15 € / 8 cartons : 20 € / 10 cartons : 25 €.**

Une restauration rapide sera proposée sur place (ouverture des portes à partir de 12h).



Renseignements auprès de Antoine Bergano au 06 30 26 75 29
ou afpmc77550@gmail.com

Orchestre d'harmonie de Moissy-Cramayel

Laissez-vous emporter par le charme musical de la comédie lors de notre concert de la Sainte Cécile organisé le **samedi 23 novembre à 17h à la Rotonde**. Sous la baguette du chef d'orchestre Alain Spriet, les musiciens, accompagnés de deux chanteurs Johan et Chloé plongeront les spectateurs dans le monde fascinant et intemporel des comédies musicales. Nous vous invitons à réserver votre place sans tarder par e-mail à : **harmonie_moissycramayel@yahoo.fr** ou par téléphone au **06 46 57 40 73** (réponse assurée).

Tarifs : 8 € pour les plus de 10 ans / 4 € (de 5 à 10 ans) / Gratuit pour les moins de 5 ans.

Le club des anciens

Organise **un loto le dimanche 24 novembre à 14h** (ouverture des portes à 13h30) dans la salle "Le club" située rue de la Fédération, à l'arrière de la Rotonde.

Le carton : 3 €. La plaquette de 6 cartons : 16 €

De nombreux lots sont à gagner. Un tirage au sort sera organisé avec une participation de 2 €. Sur place, vente de gâteaux, café, thé, chocolat et boissons fraîches.



Renseignements : Micheline Gallé au 06 10 23 93 06.

SPORTS

> Moissy Yoga Relaxation - MYR

Donnez-vous les moyens de passer une année plus zen ! Il reste des places pour les cours du mardi, jeudi et pour les cours enfants. Si vous êtes intéressé pour suivre un cours d'essai gratuit, prenez contact avec nous par e-mail **moissy.yoga.relaxation@gmail.com**.

Nouveautés cette saison :

cours de Yin Yoga le jeudi à 19h30
cours de Yoga enfants le mardi à 18h30
cours de Vinyasa yoga le mardi à 19h30



> Capoeira Sensala Moissy

La Contra-Mestra TShirt et le Contra-Mestre Esquisito, forts de plus de 20 ans d'expérience dans le monde de la capoeira vous accueillent pour vous faire découvrir cet art martial afro-brésilien qui allie lutte, acrobaties et musique. Venez également plonger dans la culture afro-brésilienne et découvrir la Batucada (percussions brésiliennes). L'activité est ouverte aux adultes et aux enfants à partir de la moyenne section. Rejoignez-nous pour une expérience riche !

Pour tous renseignements sur les tarifs et les horaires de cours, contactez Virginie Bardon au 06 60 89 60 19 ou **profs2capoeira@gmail.com**





Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

Vendredi 22 nov.
Théâtre-rencontre : "dénis douillots" par la compagnie Les Souffleurs de braises
 € 5 €
 20H
 LA ROTONDE

Samedi 23 nov.
Book-club : "Caféministe"
 autour des violences familiales et conjugales avec le Planning Familial 77.
 Tout public dès 14 ans.
 Sur inscription
 DE 16H À 17H30
 MÉDIATHÈQUE

Samedi 30 nov.
Temps de rencontre et d'échanges dédié aux parents "Vie affective, relationnelle et sexuelle, consentement : comment aborder ces sujets avec nos ados ?"
 DE 10H À 11H30
 MÉDIATHÈQUE

La ville est à *tu.te.s*

Lundi 4 novembre

- La Parent'aise
 Accueil parents-enfants jusqu'à 3 ans (temps d'échanges et de partage)
 DE 14H30 À 16H30
 MAISON DE LA PETITE ENFANCE

- Conseil municipal
 Séance ouverte au public et retransmise en direct sur la page YouTube de Moissy.
 20H30
 MAIRIE

Mercredi 6 novembre

- Ateliers numériques
 Développez vos compétences numériques et acquérez de l'autonomie dans l'utilisation d'internet pour effectuer vos démarches administratives et d'emploi.
 Gratuit sur inscription
 DE 9H À 12H
 BÂTIMENT LA SOURCE (Place du Souvenir)

- Atelier scientifique et technique
 Création d'un jeu traditionnel sénégalais Le Yoté
 De 7 à 10 ans - Sur inscription
 Deux séances : 14H, 16H
 MÉDIATHÈQUE

Jeudi 7 novembre

Formation : changement de syndic, le contrat type et la mise en concurrence
 (réservée aux conseils syndicaux)
 Sur inscription 01 64 88 15 71 ou popac@grandparissud.fr
 18H30
 LA ROSERAIE

Vendredi 8 novembre

Soirée jeux de société en famille
 Dès 7 ans - Sur inscription
 DE 20H À 22H
 LUDOTHÈQUE

Samedi 9 (10h/20h) et dimanche 10 novembre (10h/18h)

Salon des métiers d'arts et de la gastronomie
 organisé par le Comité des fêtes
 GYMNASE DU NOYER-PERROT

Samedi 9 novembre

- Vide dressing solidaire "SOLIVET"
 organisé par l'association LPASGPS
 DE 10H À 16H
 ESPACE ARC-EN-CIEL DU NOYER-PERROT
 Rue de la Mare l'Evêque

- Championnat de breakdance : Qualifications Ile-de-France

proposé par l'association "Danse de vivre"
 Renseignements au 06 60 48 30 08
 8 €
 19H
 LA ROTONDE

Lundi 11 novembre
Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

11H30 : rassemblement à l'ancien cimetière
 12H : cérémonie au monument aux morts devant la mairie

Mercredi 13 novembre

Game Party sur la Switch
 Dès 8 ans - Sur inscription
 DE 15H À 17H
 MÉDIATHÈQUE

Vendredi 15 novembre

Plateau Doom/Sludge aux 18 Marches avec Barrabas et Salace
 7 €/6 €*
 20H30
 LES 18 MARCHES

Samedi 16 novembre

- Atelier créatif
 Découvrez l'art africain et créez votre masque d'inspiration africaine
 Dès 8 ans - Sur inscription
 DE 14H30 À 16H
 MÉDIATHÈQUE

- Concert-ciné autour de Bob Marley

10 €/8 €*
 19H
 LA ROTONDE

Dimanche 17 novembre

Loto organisé par l'association Franco-Portugaise de Moissy-Cramayel
 ⌚ A PARTIR DE 14H
 📍 SALLE DU HANGAR DE LUGNY
 Rue des Etangs (Parc des Maillettes)

Lundi 18 novembre

La Parent'aise
 Accueil parents-enfants jusqu'à 3 ans
 ⌚ DE 14H30 À 16H30
 📍 MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Mercredi 20 novembre

Ateliers numériques
 Gratuit sur inscription
 ⌚ DE 9H À 12H
 📍 BÂTIMENT LA SOURCE
 (Place du Souvenir)

Vendredi 22 novembre

Soirée rap aux 18 Marches
 avec différents artistes et open mic
 € 7 €/6 €*
 ⌚ 20H30
 📍 LES 18 MARCHES

Samedi 23 novembre

Animation sur le marché
 Dégustation du beaujolais accompagné de plateaux de fromages/charcuterie.
 Des bouteilles seront offertes à la clientèle du marché.
 📍 PLACE SIMONE VEIL

Samedi 23 novembre

Concert de la Sainte Cécile
 proposé par l'Orchestre d'Harmonie de Moissy-Cramayel
 Réservation conseillée :
 harmonie_moissycramayel@yahoo.fr
 € 8 € plus de 10 ans / 4 € (de 5 à 10 ans) / Gratuit pour les moins de 5 ans
 ⌚ 17H
 📍 LA ROTONDE

Dimanche 24 novembre

Loto organisé par le Club des anciens Moissy-Réau
 ⌚ A PARTIR DE 14H
 📍 SALLE "LE CLUB"
 Rue de la Fédération



LA GRANGE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Tous les vendredis de 16h30 à 19h30 ainsi que les samedis de 10h à 18h.

PARVIS DE L'ÉGLISE
 contact@votre-circuit-court.fr

Mercredi 27 novembre

Club Manga
 Dès 10 ans - Sur inscription
 ⌚ DE 14H30 À 16H
 📍 MÉDIATHÈQUE

Vendredi 29 et samedi 30 novembre

Téléthon
 Faites vos dons au 36 37
<https://don.telethon.fr/>

- Le temps d'une histoire

Dès 4 ans - Entrée libre
 ⌚ 16H
 📍 MÉDIATHÈQUE

- Ciné-rencontre autour du film "De toutes nos forces" dans le cadre de la journée mondiale des personnes en situation de handicap.

Une rencontre avec des athlètes en situation de handicap est prévue à l'issue de la séance.
 € 3,50 €
 ⌚ 15H
 📍 LA ROTONDE

Du 28 novembre au 14 décembre

Exposition "Jeux paralympiques"
 par les élèves de 5^e de la Boétie (2018-2019) encadrés par leur professeure d'EPS, Vanessa Gouley.
 ⌚ Entrée libre aux horaires d'ouverture.
 📍 LA ROTONDE

Les exposants de NOVEMBRE



⌚ DU MARDI AU DIMANCHE DE 10H À 19H

📍 251, AVENUE PHILIPPE BUR

Du 5 au 10 novembre :
Les trouvailles d'Afrique et d'ailleurs de Madame Ankrah.
 Objets et accessoires artisanaux africains : bijoux, jeux en bois, vêtements, tableaux...

Du 12 au 17 novembre :
Les Bijoux de Sandrine. Bijoux uniques et originaux grâce à des perles "Millefiori" en pâte polymère mais également en cuir, argent, perles de rocailles...
Douce Po. Créatrice de sa propre marque de vêtements et accessoires pour enfants.

Du 19 au 24 novembre :
BB Green. Créatrice de textile et accessoires pour bébé : capes de bain, protège carnet de santé, sacs à langer. Créations personnalisables et dans une démarche zéro déchet. *Fil et petit point.* Accessoires textiles fabriqués à partir de tissus recyclés.

Du 26 nov. au 1^{er} décembre :
Creaza Bijoux. Création de bijoux en pierres naturelles ou brutes. Chaque pierre a une propriété (lithothérapie).

Contact :

boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr

Dimanche 1^{er} décembre

Opéra au cinéma "Alice aux pays des merveilles"

€ 15 € / 10 €*
 ⌚ 16H
 📍 LA ROTONDE

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Notre pays connaît actuellement ce qui devrait être considéré comme l'année la plus pluvieuse depuis au moins un siècle. Si certains étaient encore sceptiques face aux effets du changement climatique, force est de constater que l'accélération et l'intensification des catastrophes naturelles démontrent que ce dérèglement n'est pas une légende et que ses effets s'imposent à nous dès maintenant. Les précipitations deviennent plus intenses et imprévisibles, saturant rapidement les sols et provoquant des débordements de rivières ou des remontées de nappes phréatiques. En France, un habitant sur quatre habite dans une zone considérée comme inondable. A Moissy, les municipalités successives, les urbanistes et l'Etat aménageur ont très tôt pris en compte cette problématique en créant des infrastructures de drainage associées au développement de chaque quartier, comme des fossés ou des bassins de rétention. Ceux-ci limitent très fortement les risques de crue et si le département a été placé en alerte rouge inondation il y a quelques semaines, notre ville a quant à elle été largement épargnée. Pour les habitants ayant subi des dégâts, la Ville déposera une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Cela ne pourrait être qu'un aperçu de ce qui pourrait advenir au cours des prochaines décennies, c'est pourquoi nous continuons à être proactifs en matière d'aménagement par la plantation d'arbres, l'entretien des berges, ou encore la limitation de l'imperméabilisation des sols.

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 3 élu-e-s

"La communication politique est l'art de persuader les gens à croire ce que vous voulez qu'ils croient." cette citation de B. Clinton doit inspirer grandement la politique de communication de la majorité municipale. Les moisséens sont sérieusement agacés de la propagande exponentielle de la part de la majorité municipale. Les problèmes que peut rencontrer notre commune sont systématiquement mis sous le tapis par une communication qui, pour nous et pour beaucoup d'autres n'est pas sincère. Le problème de l'insécurité ? On fait de belles images, on organise une manifestation sur les métiers de la sécurité qui le méritent mais concrètement on fait quoi ? on recrute plus de policiers municipaux ? on élargit en soirée et le dimanche les horaires de la police municipale ? non. On communique sur l'avancée des travaux du centre-ville qui pénalisent les commerçants et les moisséens depuis des mois mais a-t-on anticipé des aides pour ces commerçants qui sont exsangues avec parfois 50 % de perte de chiffre d'affaires ? non ! combien de commerces vont encore baisser le rideau ? On communique sur le montant de la taxe foncière ? Nous vous invitons à comparer les taux de Moissy à la moyenne nationale des villes de même strate démographique. Cette "propagande" politique nous la payons tous, pensez-y !

Le 07 novembre rendez-vous à partir de 20h30 à la maison des associations rencontrer les membres d'UNIS POUR MOISSY

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy - C. DUEZ, T. BAMI, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Une ambition pour Moissy” - 1 élu

Texte non parvenu.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

SEPTEMBRE

- 18 ■ BALTASE Noelyne
- 18 ■ DIOP Amy
- 19 ■ BROU Hissan
- 20 ■ JEAN-DENIS Tiana
- 24 ■ KWARTENG Lowelldia

MARIAGES

SEPTEMBRE

- 21 ■ FAZNI Adhane et FILALI Salwa
- 21 ■ LOVISA Vincent et BELMOKHTAR Lillia
- 21 ■ GUERROUJ Mohamed et BENHAMMOU Btissam
- 27 ■ ES SAÂDI Jafar et MAHFOUD Asmahane
- 28 ■ MOUSSOUNDA FOUKISSA Gil' Verger et KISSITA Marie-Claude

PACS

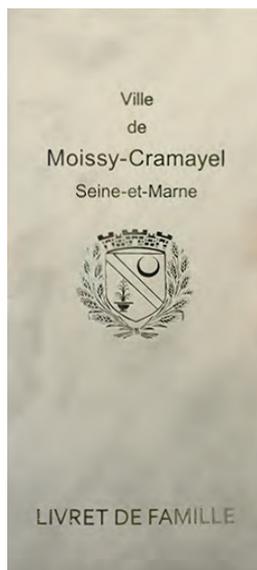
SEPTEMBRE

- 16 ■ ROSA Adeline et JACQUEMIN Laurent
- 18 ■ DODELANDE Gladys et LE BIAVANT Julien
- 27 ■ MAIRE Yoann et MARGARIT Mélanie

DÉCÈS

SEPTEMBRE

- 14 ■ FOURNIER Jean-Pierre
- 21 ■ DUPART Jacques
- 22 ■ BELLATRECHE Mohammed
- 27 ■ GUTIEZ Anne-Marie



Le conseil du guichet unique

MISE À JOUR DU LIVRET DE FAMILLE : COMMENT PROCÉDER ?

Naissance, divorce, décès... Vous souhaitez mettre à jour votre livret de famille et vous ne savez pas comment procéder ? Voici ce qu'il faut savoir. Le livret de famille est le reflet des actes qui sont enregistrés sur le sol français. Il est possible de l'obtenir à la suite d'un mariage (livret de famille d'époux) ou de la naissance d'un enfant de nationalité française ou dont l'acte est enregistré en France, hors mariage (livret de famille pour les parents célibataires). En cas de naissance, adoption, changement d'état civil ou de genre, divorce, ou décès, un tour en mairie peut être nécessaire. Pour cela,

il suffit de se présenter au guichet unique aux horaires d'ouverture avec votre livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. L'officier d'état civil procédera alors à l'ajout ou à la modification des informations si l'événement a eu lieu sur le territoire de la commune (naissance) et/ou que les documents nécessaires (actes d'état civil, jugement de divorce, acte de décès) lui ont été transmis. Toutefois, dans le cas où les enfants ne sont pas nés dans la commune de résidence, le livret de famille sera envoyé à la mairie concernée avant d'être retourné complété à Moissy où vous pourrez le récupérer. La démarche sera par conséquent plus longue.

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h et 14h-18h

Judi et samedi : 9h-12h

Tél. : 01 64 88 15 00

FAITES CALCULER VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

Le moment est venu de faire calculer votre quotient familial par la mairie pour l'année 2025. Cette formalité est indispensable pour que les tarifs municipaux soient calculés en fonction de vos revenus. Pour ce faire, vous devez vous munir de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 (pour les couples non mariés, il est impératif de présenter les deux avis d'impositions), de la dernière attestation de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales et de les faire parvenir par courriel à l'adresse suivante : regie@ville-moissycramayel.fr dès **le 4 novembre**. À noter qu'en cas de modification récente de votre situation familiale et/ou professionnelle, vous devez vous munir de tout justificatif utile (livret de famille, attestation de France Travail, RSA, bulletins de salaires...). Le quotient familial et le taux de participation aux coûts des services municipaux sont applicables **dès janvier 2025**. À défaut de ce calcul avant le 24 janvier 2025, vos factures seront éditées en appliquant le tarif le plus élevé. Des documents complémentaires pourront vous être demandés en fonction de votre situation. Si celle-ci évolue en cours d'année, merci de refaire calculer votre quotient familial, en vous rapprochant de la régie centrale.

Les Nouvelles de Moissy-Cramayel

Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00

Directeur de la publication : Line Magne

Rédaction : service communication et Nicolas Gervais

Photos et maquette : service communication

Distribution : Club des Anciens

Imprimé à 7 500 exemplaires par l'imprimerie RAS avec encres végétales

Prix : 0,65 euros - Dépôt légal n° 3824



CINÉ CONCERT

*avec les groupes de musique et chants actuels
et le groupe "Marleynova"*

Samedi 16 nov. 2024 à 19h
La Rotonde

Place du 14-Juillet-1789 - Renseignements 01 75 06 15 40

